BLR MAGAZINE

JUILLET 2021

BOIS-LE-ROI

BOIS-LE-ROI
AU QUOTIDIEN
#8

Photo de couverture : cartes postales de la collection privée de Jean Varly (1900)

BLR MAGAZINE
Juillet 2021 - Numéro 8
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
David Dintilhac
COMITÉ DE RÉDACTION
Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Irène Strajnic, Ollivier Hlavac, Alexandra Busteau, Didier Durand, Michèle Saliot et service communication
CONCEPTION/RÉALISATION
AvantMidi
PHOTOGRAPHIES
Service communication, associations
MAIRIE
4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi
01 60 59 18 00 - www.ville-boisleroi.fr

Sommaire

3
BLR ÉDITO

4
BLR ACTU
- Rendez-vous aux jardins, Balade naturaliste
- Bois-le-Roi fête la nature
- Don du sang, commémorations, visites aux soignants
- Regard sur le Monde, ProQuartet, questionnaires médiathèque
- Manifestation Viarons, remise de prix concours dessin
- Fête de la musique

10
BLR ASSO
- USB Tennis de Table, Võ So'n Long
- Le Barbacot
- Les Jardins de la Découverte, ACPA

13
BLR AGENDA

14
BLR CCAS

16
BLR DOSSIER
- Extinction de l'éclairage nocturne
- La chauve-souris (ABC)

2 850 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115 g) par Perigraphic
Dépôt légal à parution

19
BLR PRÉVENTION
Feux d'artifice, démarchage à domicile

20
BLR ENFANCE
- Pôle Petite Enfance, au revoir le CM2, nouveau Portail Familles
- Les mercredis au Soleil Bacot, accueil d'urgence, soutien scolaire

22
BLR EN BREF

24
BLR LES PROS
Mieux-être à Bois-le-Roi

26
BLR PASSION
Michèle Frascoli

27
BLR HISTOIRE
L'Abeille de Fontainebleau

28
BLR LECTURE

30
BLR TRIBUNES LIBRES

31
BLR ÉTAT CIVIL

Éditorial

La Culture a besoin que nous lui donnions la place qu'elle mérite à Bois-le-Roi !

Pourtant, la sanction est tombée. Sans audience, par une simple procédure écrite, le tribunal administratif s'est prononcé en référé pour la suspension du permis de la nouvelle médiathèque de Bois-le-Roi dans l'attente de rendre une décision sur le fond qui n'interviendra pas avant de nombreux mois, laissant encore une fois les Bacots dans l'expectative.

Les riverains, qui ont attaqué le permis, et auxquels nous avons proposé d'échanger, ont refusé notre invitation de les rencontrer ; ils nous renvoient vers leur avocat. Cette fin de non-recevoir est expliquée dans une lettre qui exprime le rejet d'une nouvelle médiathèque qu'ils jugent "inutile".

Les arguments invoqués ne s'embarrassent d'aucune cohérence. On nous reproche la coupe de quelques massifs d'arbustes avant d'exiger la création de 46 places de stationnement. À quoi correspond cette demande qui imposerait d'imperméabiliser 1 000 m^2 pour inciter, encore et toujours, à plus de circulation automobile. Quel en est l'intérêt ?

Pourtant, le permis de construire, que nous avons déposé et obtenu, permet de conserver au maximum la végétation et les arbres du parc de la Roseraie en prévoyant une implantation sur la partie du terrain communal qui sert aujourd'hui de parking.

Dans une commune comme la nôtre, le manque de lieux d'accès à la Culture est flagrant et il est indigne que la bibliothèque municipale située au 1er étage soit inaccessible aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'accueillir plus de 1 100 adhérents dans une surface de 80 m^2 sans espace d'animation, sans espace de rencontre.

Les difficultés que rencontre la commune pour réaliser les équipements indispensables pour une collectivité comme la nôtre pèsent d'abord sur ses habitants.

En 2015, Bois-le-Roi a remboursé des avances de subventions, à hauteur de 500 000 €, obtenues pour un espace multiculturel qui n'avait pas pu se construire. Le bâtiment proposé n'était peut-être pas au goût de tous mais force est de constater qu'aujourd'hui il nous fait terriblement défaut !

Sur ce constat partagé et dans un souci d'efficacité, nous avons repris le projet de nos prédécesseurs. Nous avons lancé un appel d'offre d'architecture et reçu plus de dix candidats, une consultation malheureusement infructueuse. Le projet d'extension du bâtiment existant de la Roseraie, que nous avions repris, n'était pas réalisable au regard des règles du PLU. Le coût de la transformation du bâtiment existant s'est révélé bien plus élevé que l'estimation prévisionnelle et la surface globale insuffisante pour l'obtention des subventions nécessaires au financement du projet.

Pendant deux ans, nous avons travaillé avec les élus, les représentants du Département et de la Région, avec la DRAC Île-de-France (Ministère de la Culture), la Médiathèque départementale et le CAUE 77 (une association professionnelle départementale qui accompagne les collectivités depuis plus de 40 ans). Autant d'interlocuteurs qui nous ont fait bénéficier de leur expertise pour monter un projet qualitatif et adapté aux besoins des habitants de Bois-le-Roi.

Pendant deux ans, avec les services municipaux, nous avons sollicité l'avis des adhérents de la bibliothèque et les préconisations de tous ceux qui souhaitent que la Culture, sous toutes ses formes, puisse trouver à Bois-le-Roi un nouvel espace inclusif et ouvert.

Pendant deux ans, nous avons poussé l'architecte pour porter toujours plus haut notre exigence de construire un bâtiment respectueux de son environnement, pour trouver des solutions limitant l'imperméabilisation des sols et favorables à la biodiversité, pour limiter l'impact environnemental et les consommations énergétiques.

Pendant deux ans, nous avons su convaincre les financeurs publics, qui ont tous validé la qualité du projet et qui le soutiennent financièrement, en nous assurant des subventions de 1 185 000 €. Un montant exceptionnel dans le contexte actuel, conditionné à la bonne réalisation du projet en cours, et que nous risquons de perdre.

Et s'il était nécessaire de s'en convaincre, la crise sanitaire nous rappelle encore combien la Culture est essentielle ainsi que tous ceux qui la font vivre et les lieux qui l'accueillent.

Vous pouvez compter sur moi, et sur l'énergie de l'équipe qui m'entoure, pour répondre à l'attente des Bacots, pour mener ensemble à son terme le projet de nouvelle médiathèque et pour donner ensemble à la Culture la place qu'elle mérite à Bois-le-Roi.

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi

Rendez-vous **aux jardins**

DIMANCHE 9 MAI

À cette occasion, des espaces privés et publics ont ouvert leurs portes. Sous un soleil radieux, les Bacots ont pu participer à la visite guidée du parc de la mairie par des agents communaux, Stéphane et Emmanuel, du potager de *L'Ânerie Bacotte,* des *Carrés Potagers Bacots,* du jardin fleuri de Charlotte Dintilhac et du jardin nourricier d'Alexis Houdart. Les amoureux de la nature et du jardinage ont ainsi pu partager leur savoir et leur savoir-faire…
Nous renouvellerons cet événement l'année prochaine, alors si, vous aussi, vous souhaitez ouvrir les portes de votre jardin, n'hésitez pas à contacter le service manifestations de la mairie.

Balade **naturaliste**

MERCREDI 19 MAI

Ornithogale

Ce fut une très jolie et instructive balade avec Seine-et-Marne Environnement dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale et de la *fête de la nature.* Une belle occasion, pour les 10 participants qui ont bravé la pluie, de découvrir muscari à toupet, jacinthe sauvage, ornithogale, que la gestion différenciée mise en place par la mairie sur le secteur de la Mare aux Marchais permet de favoriser. Les participants ont aussi glané des conseils pour leur jardin : laisser une zone naturelle avec une fauche annuelle ou tardive, préserver le lierre (sur lequel on a beaucoup d'idées reçues), préférer les nichoirs à balcons pour les mésanges afin d'éviter que les chats n'y glissent leurs pattes… Pour ceux et celles qui n'ont pas pu participer (jauge Covid), ce n'est que partie remise car d'autres animations seront prévues !

Bois-le-Roi **fête la nature**

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI

C'est dans une ambiance festive et joyeuse que cette 2e édition s'est déroulée. Une formidable occasion de se retrouver après ces longs mois de confinement. Un week-end sous le soleil, riche en événements et en belles rencontres. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts.

Certains ont pu découvrir l'aventure passionnante des chasseurs de plantes grâce à un escape game ; suivre la visite commentée de la passe à poissons ; rencontrer les enfants de l'ITEP du Château de Brolles qui présentaient leur projet permaculture ; écouter la conférence sur l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour comprendre les enjeux de ce projet ou celle sur la qualité de l'air pour prendre conscience des différents polluants dans notre environnement ; s'initier au *Qi gong*, un art énergétique chinois qui vise l'harmonie du corps et de l'esprit ; se laisser guider pour une balade contée dans les bois ; célébrer la *fête du Crapaud* en écoutant l'histoire musicale de la Femme-Grenouille ; prendre part à une promenade Bien-Être pour seniors ; assister aux ateliers de loisirs créatifs ou à ceux de l'éveil des 5 sens ; se former au LandArt, à l'Écoprint ou à la couture pour confectionner de jolis cadeaux ; se laisser bercer par un récital de chant lyrique dans un charmant écrin de verdure ; visiter les carrés potagers pour échanger sur les techniques de cultures biologiques et pique-niquer dans ce lieu convivial ; admirer l'exposition de photos animalières ou celle de Créez Confinés ; faire la connaissance du nouveau café associatif le Barbacot et de la sympathique fanfare Mamouth…

Les associations bacottes n'ont pas manqué d'imagination pour célébrer la nature et ont concocté un programme varié d'une grande qualité. Aussi, la commune de Bois-le-Roi leur adresse ses sincères remerciements pour leur participation et leur implication.

Merci à Artemis, Dessine-moi un mouton, Le Barbacot, L'Effet Nature, Le Grand Barbeau, Les Bacottes au fil du temps, Les Carrés Potagers Bacots, Les Jardins de la Découverte, L'Odyssée de la Découverte, L'USB Gym Bien-Être et Rando pour Tous, Ôdébi ainsi qu'à l'ITEP 77 Mosaïques, à Seine-et-Marne environnement et à Yannick Dagneau.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la 3e édition de ***Bois-le-Roi fête la nature !***

Don du sang

JEUDI 29 AVRIL

La commune adresse toute sa reconnaissance et ses remerciements au CMCAS de Melun pour son acte de générosité en mettant gracieusement à disposition sa salle “Marcel Paul” à l’occasion de la collecte de sang. Et aussi un grand merci à toutes celles et ceux qui ont partagé leur pouvoir en donnant leur sang à l’occasion de cette journée.

Bois-le-Roi a obtenu le label 2020 commune donneur 2 cœurs de l’EFS avec le cœur collecte ❤️ et le cœur communication 💛.

Commémorations

25 AVRIL ET 8 MAI

Ces 2 cérémonies, qui n’étaient toujours pas ouvertes au public en raison des conditions sanitaires, se sont tenues en présence du Maire, du correspondant défense, de quelques élus et de membres des 2 associations d’anciens combattants. Les musiciens du Trait d’Union ont accompagné avec brio celle du 8 mai.

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, place Jeanne Platet

Journée nationale de la victoire de 1945, monument aux morts

Visites aux **soignants**

VENDREDI 21 MAI

L’Orée du Bois

Chantemerle

M. le Maire a voulu montrer sa reconnaissance, et celle de la commune, pour le travail accompli pendant la crise et la mobilisation dont toutes leurs équipes ont fait preuve, aux 3 structures de soins de la commune, l’EHPAD de l’Orée du Bois, la maison de repos Chantemerle et la clinique du Pays de Seine. Accompagné des agents du CCAS, il a distribué des corbeilles de fruits que les équipes ont accepté avec plaisir. Chaque résident de l’Orée du Bois a également pu recevoir une rose. Un beau moment d’échange.

Pays de Seine

Conférence **Regard sur le Monde** À la découverte des hiéroglyphes

SAMEDI 22 MAI, PRÉAU MÉTRA

Mme Vinas-Walfisch a proposé une initiation aux hiéroglyphes à une soixantaine de personnes à l'aide d'une présentation fort pédagogique, comportant de nombreux exemples et explications toujours à la portée du novice quel que soit son âge. C'est une conférencière passionnée par son sujet qui a ensuite répondu aux questions des participants avant de clôturer cette session.

22e Rencontres musicales Proquartet

DIMANCHE 6 JUIN, ÉGLISE SAINT-PIERRE

Le Quatuor à cordes Yako (2 violons, 1 alto, 1 violoncelle) et Mieko Miyazaki, joueuse de koto (instrument traditionnel japonais proche de la cithare) ont interprété 7 pièces pour quatuor à cordes et koto de Mieko Miyazaki pour le plus grand plaisir des spectateurs captivés par ces notes à la fois joyeuses et envoutantes.

Questionnaires médiathèque

Dans le cadre du projet médiathèque et des ateliers participatifs initiés par la municipalité, 18 Bacots ont élaboré des questionnaires portant sur les besoins et intérêts dans les domaines du fonds documentaire, du numérique et du ludique. Un questionnaire à destination des CM1-CM2 a été rempli par les élèves de Métra les vendredis 28 mai et 4 juin aidés par Guillaume, agent municipal chargé du projet médiathèque.

Pour les adultes, un questionnaire est en ligne depuis mi-mai 2021, accessible depuis le site de la commune. Afin de le promouvoir, deux stands d'information ont été organisés à la gare le 10 juin et au marché le 13 juin. À cette occasion, MM. Fontanes, De Oliveira et M. le Maire ont pu répondre aux questions des habitants sur ce projet.

Manifestation **fermeture de classe aux Viarons**

VENDREDI 11 JUIN

Nous remercions les Bacots qui étaient nombreux à venir manifester leur opposition à la fermeture de la 6e classe à l'école des Viarons. Nous tenons également à remercier la PEEP et la FCPE, les 2 associations de parents d'élèves, pour l'organisation de cette manifestation. La commune reste attentive sur le suivi de ce dossier.

Remise des prix du concours de dessin Monsieur Madame

SAMEDI 12 JUIN, JARDIN DE LA ROSERAIE

Les 23 participants, des enfants de 5 à 8 ans, ainsi que leur famille, étaient conviés pour l'occasion autour d'un goûter. Toutes les œuvres soumises étaient d'une grande qualité et pour cette première édition, les 3 gagnants, désignés parmi les 130 votes recueillis, sont Edim Arian avec *Mr Fan de foot*, Lucile Croizé avec *Mme Sirène* et Lucie Valque avec *Mme École à la maison*. L'équipe de la bibliothèque tient à féliciter tous les enfants qui ont fait preuve d'une grande imagination et de beaucoup de créativité.

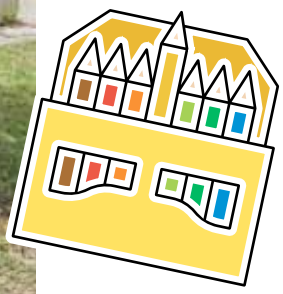

Jérôme Davidovits

Instruments à cordes du Trait d'Union

La Mousse de Bleau

Fête de la musique

VENDREDI 18 JUIN, ESPACE MÉTRA

Malgré les restrictions sanitaires et la météo parfois incertaine, notre Fête de la musique 2021 s'est déroulée sous le signe de la joie et de la bonne humeur. En effet, avec une chaleur estivale, les très nombreux Bacots présents ont pu profiter d'un concert en plein air, événement qui n'avait pas eu lieu depuis très longtemps.

Ils avaient à disposition un espace buvette et restauration sur place. Ils ont donc pu goûter la fameuse Mousse de Bleau, la bière artisanale bio locale, se restaurer grâce au stand « Le Constantinople » et enfin se rafraîchir avec des sélections de fruits frais sur le stand de l'association « Le Barbacot ».

Les Bacots ont bien sûr également profité d'une ambiance musicale sympathique grâce à nos différents groupes de musique présents sur place, sonorisés comme l'année précédente par Jérôme Davidovits. Un grand merci à l'association Le Trait d'Union et à ses ensembles de vents, cordes et cuivres qui ont réussi, malgré le vent, une belle prestation, à la récemment créée fanfare Mamouth qui n'a pas manqué d'entraîner petits et grands sur ses musiques rythmées, ainsi qu'aux différents groupes qui se sont succédé : Dérapages, Feather Aid et WIP.

Le Constantinople

Le Barbacot

La fanfare Mamouth

Dérapages

WIP

Feather aid

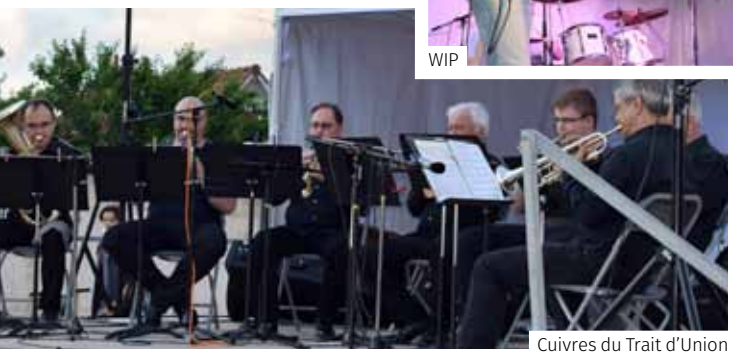
Cuivres du Trait d'Union

Clarinettes du Trait d'Union

USB TENNIS DE TABLE

Lors des vacances scolaires de Pâques, la section Tennis de Table de l'USB a pu organiser, en extérieur (une première), un stage pour les jeunes, sous le préau de la salle Marcel Paul. Un bol d'air bienvenu pour nos jeunes pousses qui ont pu se défouler et s'en donner à cœur joie, encadrées par l'entraîneuse du club, Tatiana Collard. Une semaine riche en émotions, en jeux, en ping bien sûr, conclue dans la bonne humeur par le désormais traditionnel tournoi, pour révéler leur âme de farouches compétiteurs !

Notre second stage de l'été aura lieu du 23 au 27 août.

Pour nous contacter :
06 03 26 23 71
usb.tt@yahoo.com
https://www.facebook.com/USBoisLeRoiTennisdeTable/

VÕ SO'N LONG

Témoignage : ma pratique en visio

18h50, dans 10 minutes va commencer mon cours de Võ-Viêtnam. Je me dépêche, je prends mon PC, mon chargeur, j'enfile ma tenue et je clique sur ce fameux lien qui me relie aux autres depuis quelques mois. Des écrans apparaissent, qui sera au rendez-vous ce soir ? La Normandie, la Bretagne, la Haute-Savoie, tous ces élèves regroupés chez moi sur mon écran. Souvent les mêmes reviennent : ceux qui ont pu trouver des mètres carrés pour s'isoler, une connexion fiable et des voisins compréhensifs. Le cours n'a pas commencé, on échange quelques mots, on rigole. Ah, c'est parti : on se salue dans la tradition de l'art martial et les professeurs donnent leurs instructions, je réajuste mon écran, on ne voit pas mes pieds ! Voilà 1h30 d'efforts et d'imagination à visualiser un adversaire pour donner sens à ces mouvements donnés dans le vide. Une chose est sûre, ça fait du bien, mais vivement le retour des cours collectifs en plein air.

Reprise des cours le 1er septembre au dojo aux horaires habituels, renseignements : vosonlong77@gmail.com

Enfin, le soleil revenu, reprise des entraînements en plein air !

LE BARBACOT

Il y a mille et une façons de faire vivre une commune et de (re)créer du lien social.
Le Barbacot est né de ce désir de créer un espace de rencontres et de convivialité, qui permettrait à tout le monde d'apprendre, de transmettre, de se documenter, de se ressourcer, d'échanger. Aujourd'hui, l'association Le Barbacot existe, il ne nous manque plus qu'un local pour ouvrir le café asso de Bois-le-Roi !
Il a suffi d'un message posté fin novembre 2020 sur les réseaux sociaux pour lancer cette belle aventure collective. En quelques mois, nous avons réussi à nous réunir, à nous organiser, à discuter, à nous projeter, à rêver… Et voilà, nous sommes prêts à fédérer toutes les bonnes volontés. Alors, si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider, nous rencontrer, venez ! D'ailleurs, vous nous avez peut-être vus au lavoir, au Clos Saint-Père et aux Carrés potagers lors de Bois-le-Roi fête la nature ? Nous vous avons proposé des boissons chaudes et froides et offert des instants musicaux avec la fanfare Mamouth.

Nous avons hâte de vous inviter à de prochains événements festifs et conviviaux…
Nous vous attendons nombreux sur notre page Facebook ! facebook.com/lebarbacot

Visitez notre site internet www.lebarbacot.fr

Rendez-vous lors des prochains événements que nous vous communiquerons !

LES JARDINS DE LA DÉCOUVERTE

Loisirs créatifs et intelligents pour les enfants

Les confinements derrière nous, Bois-le-Roi fête la nature a été l'occasion de retrouvailles, en vrai, avec une belle balade contée dans les chemins forestiers, des ateliers « inspiration végétale », et l'occasion de revenir sur ce beau projet qui a fédéré de nombreux échanges, « Créez confinés ».
L'association Les Jardins de la Découverte rebondit et adapte ses ateliers, par petits groupes, au domicile, par vidéo, en extérieur ou en formule sportive. Les Jardins de la Découverte, une parenthèse de légèreté et d'évasion dans le quotidien des plus jeunes.

Retrouvez tous nos stages d'été sur www.jardinsdeladecouverte.fr

ACPA

AOÛT

JEUDI 5

Don du sang
15h à 19h30, préau Métra

SAMEDI 28, DIMANCHE 29

Théâtre de Verdure

18h et 20h30
16h et 18h, parc de la mairie

DIMANCHE 29

Commémoration
Libération de Bois-le-Roi
10h45, borne du 23 Août

SEPTEMBRE

DIMANCHE 5

Forum des associations
14h à 18h, complexe Langenargen

SAMEDI 18

Petit-déjeuner jeunes parents et nouveau-nés
10h, salle des mariages

SAMEDI 18

Accueil des nouveaux arrivants
14h, salle des mariages

SAMEDI 18

Journée du Patrimoine

Visite commentée des châteaux de Brolles et de Tournezy à 16h
Balade contée sur le thème de la forêt à 16h

Attention, changement de date pour le **Vide-grenier** qui aura lieu le **dimanche 12 de 9h à 17h.**

Inscriptions sur manifestations@ville-boisleroi.fr du 23 août au 3 septembre pour les Bacots et du 6 au 10 septembre pour la CAPF

Bois-le-Roi rallume les étoiles

Le 15 juillet à minuit, redécouvrez le ciel bacot à l'occasion de l'extinction de l'éclairage public et partagez vos photos ou vidéos.

Pour en savoir plus, voir le dossier p.17

DIMANCHE 19

Forêt *(pou)*belle et Berges saines

Opérations ramassage de déchets
15h, lieux à confirmer

JEUDI 30

Conseil municipal
20h30, salle des mariages

OCTOBRE

DU VENDREDI 1ER AU SAMEDI 9

18e Festival des Briardises
Programme à venir

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8

La Semaine Bleue
Semaine nationale des retraités et des personnes âgées
Programme à venir

La Semaine Bleue

Les dates, heures, lieux et événements seront à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire
*Pensez à consulter régulièrement le site de la mairie **ville-boisleroi.fr** pour d'éventuelles mises à jour !*

Retour sur le questionnaire

en vue de l'analyse des besoins sociaux de Bois-le-Roi

Pour la première fois à Bois-le-Roi, les administrateurs du centre communal d'action sociale (CCAS) ont souhaité mettre en œuvre une analyse des besoins sociaux (ABS). Cet outil doit nous permettre de déterminer les besoins réels des populations et de définir un plan d'action sociale pour répondre aux enjeux sociaux de la commune.
Cette analyse a pour périmètre la famille, les personnes âgées, les jeunes et les handicapés sur des thématiques comme la situation professionnelle, la couverture sociale, la situation financière, le cadre de vie, les activités culturelles, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vie quotidienne, l'accès aux services municipaux et la vie sociale.
Vous avez été 267 foyers à répondre à l'enquête publiée par le CCAS sur internet et dans le BLR Mag du mois de février. Nous tenions à vous remercier de votre participation nombreuse qui nous permet d'avoir des éléments statistiques solides.
Dans la démarche de constitution de l'ABS, ce questionnaire est une des nombreuses étapes qui concourent à sa fabrication. En effet, ces données seront compilées et mises en perspective avec les données déjà récoltées par le CCAS mais aussi celles fournies par les partenaires sociaux comme la maison des solidarités de Fontainebleau, la Communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau, le Département et l'INSEE. Une fois finalisé, ce rapport fera l'objet d'un travail des élus du CCAS afin de définir les axes de développement de l'action sociale à Bois-le-Roi jusqu'à la fin de la mandature. Nous avons pour objectif de produire le document pour la fin de l'année 2021. En attendant le rapport d'ABS, nous vous proposons d'ores et déjà un retour chiffré sur le questionnaire du mois de février.

Composition de la famille

- 43 % des sondés sont des couples avec enfants (31 % de couples sans enfants et 15 % de personnes seules).
- Sur les 523 personnes composant les foyers de l'échantillon, 134 sont des seniors (+ de 65 ans) et 239 se situent sur la tranche d'âge 35-64 ans.

Situation professionnelle

- 35 % des sondés sont des cadres/agents de maîtrise, 27 % des retraités et 12 % des employés.
- 87 % ont cette activité à temps complet.
- 43 % travaillent à moins de 20 minutes de la commune et 42 % à plus de 40 minutes.

Couverture sociale

- 95 % des sondés déclarent avoir une complémentaire santé.
- 22 personnes ont déclaré être handicapées.

Situation financière

- 10 % des sondés rencontrent des difficultés financières.
- Dans les foyers déclarant rencontrer des difficultés financières, 29 % déclarent réduire les dépenses alimentaires et 36 % les dépenses de loisirs.

Cadre de vie

- 95 % des sondés habitent en maison individuelle et 88 % sont propriétaires de leur logement.
- 12 % déclarent rencontrer des difficultés avec leur logement dont 39 % sont liées à la précarité énergétique (logement mal isolé et difficulté à payer les factures d'énergie).
- La moitié habite à Bois-le-Roi depuis plus de 15 ans et 98 % estiment que la qualité de vie est bonne à très bonne.

Activités culturelles

- 60 % des foyers sondés pratiquent une activité de loisir, culturelle ou sportive sur notre commune. 44 % ne pratiquent pas d'activité en raison du manque de disponibilité et 11 % pour des raisons financières.
- 33 % déclarent se rendre une à deux fois par mois à des manifestations culturelles et 28 % au moins une à deux fois par trimestre. À noter que 65 % des sondés se rendent aux manifestations culturelles en famille.
- 88 % déclarent également partir au moins 1 fois par an en vacances.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

- 95 % des sondés déclarent avoir accès à Internet et 83 % estiment être plutôt à l'aise voire très à l'aise avec les outils informatiques.
- 23 % seraient intéressés par des ateliers informatiques pour apprendre à se servir des NTIC.

Vie quotidienne

- 98 % des sondés sont satisfaits de leur alimentation.
- Les sondés déclarent être majoritairement préoccupés par les thématiques de la santé et l'accès aux soins, les problèmes environnementaux, la scolarité et la sécurité des biens et personnes.

Services du CCAS

- 9 % des sondés ont déjà fait appel au CCAS pour des difficultés financières, alimentaires ou administratives.
- 62 % ne savaient pas que le CCAS pouvait venir en aide à la population.

Vie sociale

- 20 % des sondés déclarent souffrir parfois de solitude ou d'isolement.
- 68 % ont des relations fréquentes ou plutôt fréquentes avec leur voisinage.
- 80 % ont des relations fréquentes ou plutôt fréquentes avec leurs amis.
- 87 % ont des relations fréquentes ou plutôt fréquentes avec leur famille.
- 92 % déclarent avoir des proches à qui faire appel en cas de besoin dont 55 % habitent à moins de 30 km de Bois-le-Roi.

Boulangerie solidaire

À l'initiative de Mélanie Joly-Godel, apprentie en boulangerie, une distribution de pains et de viennoiseries est en place tous les vendredis avec les bénéficiaires du CCAS. Cette action s'inscrit dans le cadre du travail d'entraînement que réalise Mme Joly-Godel tous les vendredis pour la préparation de son examen de fin d'année. Attentive aux sujets liés au gaspillage, à la qualité de l'alimentation et aux solidarités, la fournée issue de son entraînement est distribuée aux familles en difficulté suivies par le CCAS. Nous remercions chaleureusement cette initiative citoyenne et souhaitons à Mélanie tous nos vœux de réussite pour son examen.

Un café littéraire, qu'est-ce que c'est ?

Détente, convivialité, partage… Un café littéraire est avant tout une rencontre entre passionnés de lecture.
Se retrouver sur une après-midi, plusieurs fois dans l'année, où chacun chacune présente un livre qui lui appartient et accepte de le prêter si une des personnes du groupe est intéressée par sa lecture. Découvertes, surprises littéraires, ces échanges permettent de varier les lectures et d'ouvrir d'autres horizons.
Le premier café littéraire a eu lieu en octobre mais, depuis la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'en assurer le suivi. Nous proposons sa reprise dès la rentrée, le lundi 13 septembre, de 14h à 16h au Clos Saint-Père. Inscriptions auprès de Marie-Hélène, Les Jardins de la Découverte, au 06 50 25 95 79 pour un groupe maximum de 10 personnes.

Le café littéraire est entièrement pris en charge financièrement par le CCAS de la commune.

Plan Canicule

Activé chaque année du 1er juin au 15 septembre par le gouvernement, le Plan Canicule comporte 4 niveaux. Il a pour but d'informer la population française sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur. Pensez à vous faire recenser par le CCAS qui tient un registre des personnes fragiles ou isolées de la commune. Vous êtes ou vous connaissez une personne isolée, âgée ou en situation de handicap ? Laissez-nous vos coordonnées au 01 60 59 18 19 ou par mail à ccas@ville-boisleroi.fr

Le saviez-vous ?

La Maison des solidarités (MDS) de Fontainebleau dispose d'interlocuteurs spécialisés dans la gestion des problématiques liées à l'adolescence. Vous pourrez échanger avec des professionnels sur des thèmes comme la prévention du harcèlement, l'éducation à la vie affective et sexuelle, les addictions, la santé mentale ou l'aide à la parentalité. En cas de besoin, contactez le CCAS de Bois-le-Roi qui s'occupera de la mise en relation avec les services de la MDS.

Centenaire

L'adjoint au Maire, délégué aux affaires sociales, David De Oliveira, accompagné de l'adjoint au Maire, délégué aux finances, Thierry Reyjal, sont allés souhaiter un joyeux anniversaire à Jacqueline Chevrier jeudi 10 juin, jour de ses 100 ans. Ce fut l'occasion d'échanger quelques mots et de lui offrir un bouquet de fleurs de la part du CCAS de Bois-le-Roi.

Et si nous éteignions la lumière **pour préserver l'environnement ?**

© Vincent Vignon

La commune a décidé d'expérimenter, dès le 15 juillet, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Une action qui vise à économiser de l'énergie, préserver la biodiversité et la santé des habitantes et habitants.

Notre vision nocturne n'est pas optimale et nos autres sens ne sont pas particulièrement développés. C'est pourquoi nous nous sommes appliqués, avec le feu d'abord puis avec l'électricité, à créer des sources d'éclairage artificiel pour nous aider à vaquer à nos occupations nocturnes. Néanmoins, cet éclairage contribue au déséquilibre des cycles naturels et a un impact négatif reconnu sur la biodiversité. On imagine facilement qu'une espèce nyctalope (capable de voir dans l'obscurité) comme la chouette effraie soit fortement éblouie par la lumière artificielle et nous avons tous constaté les nuées d'insectes autour des lampadaires. Attirés et piégés par celle-ci, ils sont des proies faciles ou meurent d'épuisement, voire brûlés. Les oiseaux migrateurs, quant à eux, ne peuvent plus s'orienter grâce aux étoiles, voilées par le halo lumineux. Ce ne sont que quelques exemples mais on estime que 28 % des vertébrés et 64 % des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit. Sachant que les invertébrés représentent 90 % de la diversité des espèces sur Terre, on comprend que c'est, en fait, la majorité du vivant qui est nocturne en tout ou partie. La flore et les arbres ne sont pas épargnés : leur activité photosynthétique est prolongée par la présence de lumière artificielle et les arbres éclairés perdent leurs feuilles bien plus tard dans la saison.

La deuxième conséquence de cette pollution lumineuse est l'absence d'étoiles dans le ciel. Pourtant, la contemplation d'un ciel étoilé reste une source d'imagination, de rêve et de ressourcement infini. Enfin, on oublie trop souvent l'impact de la lumière artificielle sur la qualité de notre sommeil car elle perturbe nos rythmes biologiques en altérant notre perception de l'alternance jour - nuit.

La pollution lumineuse en Europe

Quelles sont les espèces nocturnes ?

On retrouve des espèces à activité nocturne, au moins partielle, dans la quasi-totalité des groupes biologiques : papillons de nuit (Hétérocères), grillons, araignées, vers luisants, chouettes et hiboux, chauves-souris, rongeurs, herbivores (cerf élaphe…), carnivores (loup gris, chat forestier, mustélidés…), amphibiens, reptiles, poissons (anguilles, grande alose…), certains passereaux (gorgebleue, merle noir, rossignol, grives).

Patchwork d'espèces, au moins en partie nocturnes. De gauche à droite et de haut en bas : araignée, chauve-souris pipistrelle commune, chouette effraie, coléoptère, triton alpestre, crapaud calamite, papillon de nuit et cloporte

« Je gagnai les Champs-Élysées où les cafés-concerts semblaient des foyers d'incendie dans les feuillages. Les marronniers frottés de lumière jaune avaient l'air peints, un air d'arbres phosphorescents. »

Guy De Maupassant
(Clair de lune, 1889)

Favoriser la sobriété lumineuse

Éteindre en cœur de nuit, au moment où l'activité humaine est très réduite, est une mesure efficace et raisonnable pour atténuer la pollution lumineuse et faire des économies d'énergie. On peut estimer que 10 à 15 000 euros par an pourraient être économisés ainsi. À la maison, éteindre la lumière est un des premiers écogestes que nous apprenons, enfants. De nombreuses communes en France, et en Seine-et-Marne, ont passé le cap et pratiquent une extinction totale ou partielle. Il s'agit d'une première étape, essentielle, qui pourra être poursuivie par une étude approfondie des solutions techniques (type d'éclairage) ou de gestion (baisse progressive de l'intensité) qui permettront d'adapter notre éclairage aux enjeux actuels de préservation de la nuit. Nous avons également tous un rôle à jouer dans l'éclairage de notre jardin en réfléchissant à nos besoins et nos équipements.

Est-ce qu'éteindre la lumière favorise l'insécurité ?

La principale réticence vis-à-vis de l'extinction est liée aux enjeux de sécurité. Mais est-ce que l'extinction est source d'insécurité ? Les différents retours d'expériences des communes pratiquant l'extinction et les données des commissariats de police ou des gendarmeries, montrent que l'extinction de l'éclairage public ne favorise pas les cambriolages ou autres nuisances nocturnes. La Commissaire de Fontainebleau confirme que les cambriolages sont, majoritairement, des faits diurnes et d'opportunité (porte ou fenêtre ouverte). L'éclairage public favorise au contraire leur action. Cela est également vrai pour les regroupements nocturnes. En matière de sécurité routière, l'obscurité semble pousser bon nombre d'automobilistes (ainsi que les cyclistes et piétons) à une prudence accrue. Les équipements pour réfléchir et éclairer sont, bien sûr, particulièrement indispensables pour améliorer la visibilité des cyclistes et des piétons !

Les gestes à adopter pour être vu sur la route.

Une expérimentation et une concertation

Rendez-vous donc le 15 juillet pour observer de chez vous la première extinction totale de l'expérimentation et partagez vos impressions sur les réseaux. Pour la suite, la mairie recherche des volontaires pour tenir un journal de bord de la nuit bacotte. Cela permettra de recueillir un échantillon de vos ressentis. Seront également organisés animations et événements autour de la nuit, notamment le 9 octobre pour *le Jour de la Nuit*.

Pour en savoir plus dès maintenant ou vous plonger, au cœur de la nuit, dans des expériences sensorielles en ligne, rendez-vous sur la plateforme de partage d'informations et de connaissances sur la nuit : nuitfrance.fr ; un certain nombre d'informations évoquées dans cet article en sont tirées.

Zoom sur une espèce nocturne emblématique : la chauve-souris

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, deux enquêtes auprès des Bacottes et Bacots ont été lancées pour mieux connaître la répartition des espèces de chauves-souris sur la commune et prendre les mesures nécessaires à la préservation de ces espèces en déclin.

On sait que les populations de chauves-souris sont en déclin en France. En Île-de-France, la part d'espèces menacées est trois fois supérieure par rapport à l'échelle nationale. Et parce qu'elles sont vulnérables et que les connaissances à leur sujet restent encore lacunaires, elles nécessitent une attention particulière. C'est pourquoi deux enquêtes ont été lancées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ces deux enquêtes correspondent au cycle de vie de ces mammifères nocturnes : durant l'hiver, les chauves-souris entrent en hibernation ; elles recherchent alors des lieux tranquilles, frais, à l'abri du gel et très humides, comme les caves. C'est pourquoi la première enquête cherche à identifier des caves à Bois-le-Roi qui leur servent de gîte pendant cette période.

Après l'hibernation, les chauves-souris regagnent progressivement leur gîte d'été qui va vite se transformer en pouponnière : une colonie de mise bas se forme. Les femelles se regroupent afin d'élever ensemble les jeunes de l'année. Ces colonies peuvent s'installer dans des combles chez les particuliers. À la tombée de la nuit, de nombreux individus sont observés en vol en pleine chasse aux insectes dont ils se régalent. C'est une période propice au suivi des chauves-souris : s'il ne faut pas déranger les colonies de reproduction (les petits sont non-volants et risqueraient l'abandon), la pose d'un enregistreur à ultrasons en extérieur peut être envisagée sur plusieurs nuits afin d'avoir une idée de la fréquentation du site par les chauves-souris ! Si vous observez des chauves-souris près de chez vous ou que vous suspectez leur présence dans vos combles, une naturaliste de Seine-et-Marne environnement pourra venir poser cet enregistreur pour étudier l'activité des chauves-souris. La découverte d'une colonie de reproduction est toujours intéressante dans un cadre de protection de l'espèce.

Et si elles vous dérangent, attendez qu'elles quittent leur gîte à la fin de l'été pour intervenir en prenant conseil auprès de naturalistes et surtout, pensez à leur offrir un nouveau gîte !

Quel est l'impact de la pollution lumineuse sur les chauves-souris ?

L'agriculture intensive, ayant conduit à la disparition des haies et à la généralisation de l'utilisation des pesticides, est le premier facteur de déclin des chauves-souris. Mais une étude du Museum (Clémentine Azam, 2016) a montré que l'artificialisation des sols avait moins d'impact sur les chauves-souris que la pollution lumineuse. L'étude montre que toutes les espèces de chauves-souris, y compris la pipistrelle commune, réputée profiter de l'éclairage (à cause de l'attraction des insectes pour la lumière), sont moins présentes là où nous éclairons.

Comment participer ?

En envoyant un mail à ABC@seme-id77.fr
Pour revoir la vidéo de présentation de l'Atlas : **Présentation de l'Atlas de la biodiversité de Bois-le-Roi**

L'agenda de l'ABC bacot

(sur inscription ABC@seme-id77.fr)

- **10 juillet (9h45-11h45) : initiation** à la reconnaissance des oiseaux
- **17 juillet (9h45-11h45) : permanence naturaliste,** pour aider à l'identification des espèces que vous aurez observées
- **17 juillet (14h-16h) : balade naturaliste**
- **31 juillet (9h45-11h45) : initiation** à la reconnaissance des papillons

RDV en mairie, salle des mariages

Les règles à respecter pour **organiser un feu d'artifice dans son jardin**

La fête nationale du 14 juillet, un mariage ou un anniversaire… Nombreuses sont les occasions qui peuvent pousser les particuliers à célébrer un évènement en utilisant des pétards et des feux d'artifice. Mais cette pratique pyrotechnique peut s'avérer très dangereuse pour les utilisateurs et leur entourage car il existe des risques de brûlure, de blessure, de dégradation et d'incendie. C'est la raison pour laquelle la législation française est très stricte et des règles précises sont à respecter.

Différentes catégories d'artifices de divertissement existent

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) rappelle que la réglementation actuelle sur les feux d'artifice destinés au divertissement définit **4 catégories de produits.** Ce classement est établi en fonction de leur niveau de dangerosité et de nuisance sonore.

La catégorie **F1** concerne les artifices de divertissement dont le niveau de danger est très faible et le niveau sonore négligeable. Ils sont interdits à la vente aux enfants de moins de 12 ans. La distance de sécurité à respecter est d'au moins 1 mètre.

La catégorie **F2** se rapporte aux artifices de divertissement présentant un niveau de danger faible et un niveau sonore un peu plus élevé, mais relativement faible. Seuls les majeurs ont le droit d'utiliser ce type de produits. Ils sont destinés à être utilisés à l'air libre. La distance minimale de sécurité à respecter est de 8 mètres.

La catégorie **F3** correspond aux artifices de divertissement présentant un niveau de danger moyen et un niveau sonore assez élevé, mais non dangereux pour la santé humaine. Réservés uniquement aux majeurs, ces artifices ne s'utilisent qu'à l'air libre, dans de grands espaces ouverts. La distance minimale de sécurité est de 25 mètres.

La catégorie **F4** regroupe tous les artifices de divertissement dont le niveau de danger est élevé et le niveau sonore important, mais non dangereux pour la santé. **Cette catégorie est réservée aux professionnels**.

Il est important de préciser qu'un arrêté préfectoral peut avoir été pris pour interdire ou limiter la vente et l'utilisation des pétards et feux d'artifice (en période de sécheresse par exemple). N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de la Direction départementale de la protection des populations de Seine-et-Marne.

Recommandations d'usage de la DGCCRF

Dans un premier temps, il est préférable de ne pas acheter un article pyrotechnique dont le mode d'emploi n'est pas écrit en français. Cela permet d'éviter une mauvaise interprétation de la notice.

Ensuite, vous devez **lire très attentivement toutes les informations** qui figurent sur l'étiquetage : catégorie du produit (F1, F2 ou F3), limite d'âge, mode d'emploi, précautions à prendre (utilisation en espace confiné ou à l'air libre, distance de sécurité minimale).

Il est également important de **prendre en compte les conditions météorologiques**. Par exemple, un vent fort est susceptible de transporter des débris d'artifices enflammés vers des matériaux secs et facilement inflammables (herbes sèches, écorces d'arbres…) et provoquer un incendie. Si tel est le cas, il est préférable de tout annuler. Pour éviter le pire, il est fortement recommandé de prévoir des réserves d'eau importantes.

Les dangers avec les produits explosifs sont multiples (brûlures, doigts arrachés, incendie…). Il est donc primordial de respecter toutes les recommandations et d'avertir les enfants sur les risques qu'ils encourent en utilisant des pétards.

Assurez-vous de **mettre en place une zone de sécurité** pour protéger votre entourage et vos invités.

Enfin, il faut **respecter ses voisins** (nuisances sonores, aléas potentiellement dangereux…) et ne pas déclencher un feu d'artifice à 2 h du matin sans les avoir prévenus au préalable.

Démarches administratives

Il est possible d'utiliser des artifices sur un terrain privé. Il convient d'en informer les services de votre mairie en remplissant le formulaire de déclaration d'un tir de feux d'artifice (disponible sur le site de la commune). En effet, un arrêté préfectoral règlementant les tirs de feux d'artifice ou de pétards peut avoir été pris.

Sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation

En cas d'infraction à la législation sur les pétards et les feux d'artifice, vous risquez jusqu'à **1 500 € d'amende.**

Si un accident (blessures, brûlures) ou une dégradation de biens publics (incendies) se produit à cause d'un tir de pétards ou de feux d'artifice, vous vous exposez à une sanction pouvant atteindre **jusqu'à 150 000 € d'amende et 10 ans de prison**.

Cadre légal

Article 2 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010

Le démarchage à domicile

Est-ce autorisé ?

Le démarchage, ou la vente à domicile, également appelé « porte-à-porte » est autorisé mais régi par une réglementation stricte. L'application de cette réglementation suppose que le contrat ait été accepté au domicile des acheteurs en présence du professionnel (que ce soit au moment de la conclusion du contrat ou immédiatement avant celle-ci). À défaut, il s'agit d'un contrat conclu à distance.

Quelles sont les obligations du démarcheur ?

- Remettre à l'acheteur un contrat écrit et un formulaire de rétractation.
- Laisser passer un délai de 7 jours avant de recevoir tout paiement.
- Ne pas démarcher le particulier de façon agressive.

Remise d'un bon de commande et d'un formulaire de rétractation

L'acheteur doit recevoir un bon de commande qui doit contenir, sous peine de nullité, les mentions suivantes :

- le nom et l'adresse de l'entreprise ;
- le nom du démarcheur ;
- l'adresse et le lieu de conclusion du contrat ;
- la nature et les caractéristiques du bien ou service acheté ;
- les modalités et délai de livraison ;
- le prix ainsi que les conditions de paiement ;
- un bordereau de rétractation.

L'acheteur doit signer et dater de sa main tous les exemplaires du contrat. Cette date marque le point de départ du délai de rétractation.

L'acheteur doit également se voir remettre un formulaire de rétractation. Il a en effet la possibilité de renoncer au contrat par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 14 jours à compter de la commande ou de l'engagement d'achat (sauf pour certains contrats). Il dispose ensuite d'un nouveau délai de 14 jours pour renvoyer ou restituer le bien.

Pour calculer ce délai, quelques règles à respecter :

1. le jour de la signature ne compte pas ;
2. si le 14e jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié, l'acheteur peut encore envoyer le courrier le lundi ou le lendemain du jour férié ;
3. c'est la date d'envoi indiquée par le service de La Poste qui fait foi.

Ce délai de 14 jours peut aller jusqu'à 12 mois si le formulaire de rétractation n'a pas été remis à l'acheteur.

Projet de **Pôle Petite Enfance**

Bois-le-Roi est une commune dynamique avec de nombreuses naissances chaque année. Nous avons la chance d'avoir une halte-garderie municipale, une crèche associative *Dessine-Moi un Mouton* ainsi qu'environ 25 assistantes maternelles.
Fin 2018, le diagnostic de territoire, couplé avec un questionnaire à destination des parents, a montré que l'offre d'accueil sur notre commune est bien insuffisante.
Nous avons donc fait le choix de créer une nouvelle structure pour compléter les offres existantes. Cette structure comprendra 30 places de crèche collective, 10 places de halte-garderie et une salle de motricité accessible aux assistantes maternelles. Elle sera ouverte du lundi au vendredi avec une large amplitude horaire.
La prochaine étape concerne le choix de l'architecte.

Au revoir le CM2, bonjour la 6ème !

Le passage au collège est un tournant dans la vie des enfants. Il marque le début d'une nouvelle aventure mais également la fin de l'école primaire.
La DVE, en lien avec les équipes enseignantes d'Olivier Métra, organise un après-midi festif pour les CM2 afin de leur offrir, de la part de la commune, un dictionnaire de langue et un livre « Olivier Métra » pour clore ces années à l'école primaire.

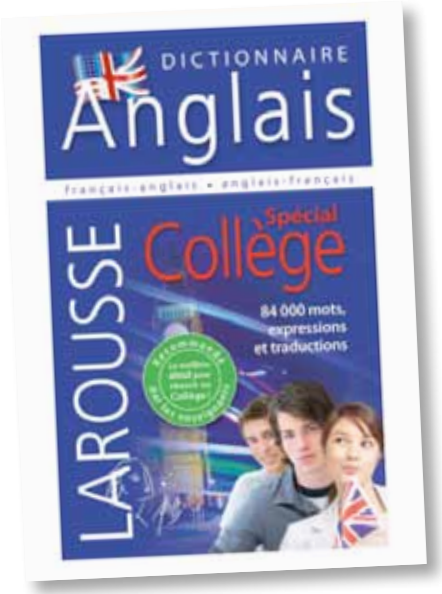

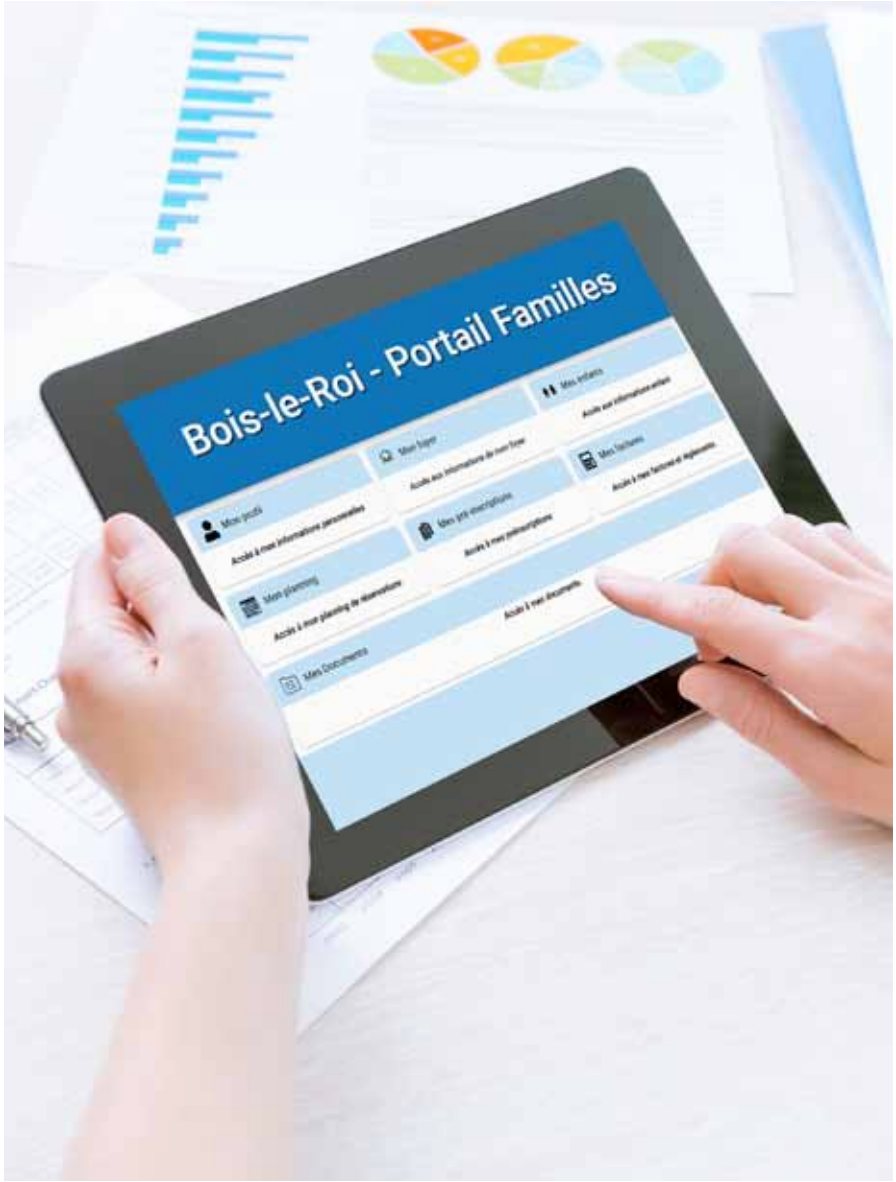

Un nouveau **Portail Familles**

Soucieuse de faciliter les démarches en ligne relatives à la Petite Enfance et à l'Enfance, la municipalité étoffe et modernise son Portail Familles.
Celui-ci, plus simple, plus convivial, plus complet est mis en place pour la rentrée 2021-2022.
Il a pour but d'harmoniser le service de la Direction de la Vie de l'Enfant en centralisant une base de données unique pour les services du Bébé Accueil, périscolaires et extrascolaires (Halte-garderie, Accueil de Loisirs, Études). Les quelques familles n'utilisant pas ces services pourront bénéficier aussi de la diffusion des informations de la DVE en s'inscrivant sur ce Portail Familles. Une seule fiche par enfant le suivra de ses premiers pas jusqu'à la fin de son CM2.
Voici quelques nouvelles fonctionnalités que propose le Portail Familles : une connexion et une adaptabilité sur tous les outils, PC, tablettes et téléphones portables, une centralisation des informations pratiques (planning d'activité, menus de la restauration scolaire, règlement intérieur…), la gestion de son espace personnel, etc.
Un mail contenant la Lettre Infos Enfance spéciale « Portail Familles » a été envoyé à toutes les familles afin de transmettre les éléments pour que chacune puisse créer son compte.

Accueil d'urgence

Durant cette troisième période de confinement, du 9 au 23 avril, un service d'accueil exceptionnel a été organisé dans nos établissements afin d'accueillir uniquement les enfants dont les parents travaillaient dans les secteurs prioritaires. 4 enfants de moins de 3 ans ont été accueillis au sein du BBA et 19 enfants de 3 à 10 ans au Soleil Bacot.

Les mercredis au Soleil Bacot

Les mercredis de vos enfants à l'accueil de loisirs sont rythmés par des journées à thème ou un projet sur l'année. Les animateurs de l'équipe du Soleil Bacot ont fourmillé d'idées toute l'année pour proposer aux enfants des activités ludiques. Au mois de mai, un mercredi à thème a été proposé aux Lilliputiens (CE2 au CM2) qui ont voyagé en Suède. Menés par Adrien et Arnaud, les enfants ont pu réaliser des Chockladbollar, pâtisseries suédoises et jouer au jeu du Mölkky, le tout dans une ambiance de fête.

Le projet de l'année des Ouistitis (grandes sections de maternelle) avait pour thème les animaux du monde. Conduits par Nadège et Florian, les enfants ont entièrement décoré leur salle. Bravo à eux !

Soutien scolaire du mercredi

En concertation avec l'équipe enseignante et le CCAS, la Direction de la Vie de l'Enfant met en place le soutien scolaire du mercredi pour accueillir les enfants ayant besoin d'un accompagnement personnalisé par un enseignant. Cette initiative a débuté le 28 mai et se poursuivra durant l'année scolaire 2021/2022.

Le saviez-vous ?

Chaque printemps, votre bibliothèque met en place une grainothèque qui fonctionne sur le principe du troc : « Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent ! ».
Pour accompagner cette proposition une sélection de livres sur le jardin et la biodiversité vous est proposée de mars à fin juillet ! Voici quelques ouvrages de la sélection, d'autres vous attendent à la bibliothèque dans la salle des documentaires, section jardinage où ils sont présents toute l'année !
Pour toute demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos bibliothécaires.

Du 8 au 22 juillet, tous les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30, venez à la bibliothèque découvrir son petit espace ludothèque, avec des jeux pour petits et grands joueurs, et installez-vous pour jouer entre amis ou en famille.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans. Tout public.

La balayeuse en action !

Engagée dans une démarche de protection de l'environnement, et mettant en place un protocole de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, la commune de Bois-le-Roi a fait, il y a quelques mois, l'acquisition d'une balayeuse de désherbage de voirie. Cela a permis aux services techniques municipaux de poursuivre leur changement de pratiques et de se former aux nouvelles techniques. Cette machine, de par sa taille réduite, permet aussi d'accéder aux petites rues où Véolia, notre prestataire, ne peut pas passer avec sa balayeuse.

Du nouveau en matière de taxes

La loi de finances pour 2020 prévoyait la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023 entraînant une perte de recettes non négligeable pour les communes. L'État s'était alors engagé à compenser financièrement la perte que cette suppression pouvait engendrer pour les collectivités. À cet égard, les communes percevront, à partir de 2021, le produit du foncier bâti des départements.
En somme, pour la commune de Bois-le-Roi la situation est la suivante :

- le conseil municipal a opté pour le maintien d'une pression fiscale identique à 2020. Il n'y aura donc pas d'évolution des taux ;
- la commune récupère la part départementale de la taxe foncière sur le bâti qui s'élève à 18 %.

En 2021, le taux relatif à la taxe foncière sur le bâti sera donc égal au taux communal de 2020 à savoir 26,93 % majoré du taux départemental de 2020 (18 %) soit un total de 44,93 %.

La mairie se modernise !

Depuis quelques années, la mairie a entamé un virage important en matière de modernisation de ses outils informatiques et de mise à jour des infrastructures de son réseau informatique. Des actions qui s'accélèrent depuis le début de la mandature.

En matière de logiciels

- Depuis le 1er janvier 2021, la commune a acquis un logiciel de Gestion Électronique de Courrier permettant l'enregistrement dématérialisé et le suivi du courrier entrant et sortant de la collectivité.
- À cette même date, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a opté pour un logiciel de suivi social permettant une meilleure gestion des demandes des bénéficiaires.
- Le service urbanisme agrémente son logiciel de nouveaux modules permettant, entre autres, la dématérialisation de l'accès aux services, ainsi qu'aux actes associés, via la mise en place d'un portail de téléservices.
- Dès la rentrée de septembre 2021, un nouveau Portail Familles, plus intuitif mais aussi plus complet, sera proposé aux familles bacottes. Par ailleurs, le visuel de ce nouvel outil sera désormais adapté à tous les périphériques de consultation (PC, smartphone, tablette).

En matière de facilité de paiement

La commune a adhéré en septembre 2020, par le biais d'une convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) à PAYFIP permettant le paiement en ligne des factures des services périscolaires et depuis peu des services sociaux.

En matière de réseaux et infrastructures

- D'ici 2022, un plan d'amélioration de la réception du réseau wifi de la mairie va être déployé ainsi que la mise en place d'un accès wifi « invité » pour nos visiteurs. Ces accès seront accessibles à la mairie, à la bibliothèque et à la future médiathèque.
- En matière d'accès Internet, la mairie a basculé dernièrement sur une fibre « dédiée » garantissant un accès plus fiable aux outils hébergés. Parallèlement, l'école Olivier Métra est maintenant connectée à la fibre également, l'accès aux outils pédagogiques s'en trouvant amélioré. À terme, l'ensemble des établissements sera équipé de cette technologie très haut débit. Un travail important qui se poursuit afin d'interconnecter tous les bâtiments communaux.

Mais aussi…

Le lancement, depuis le mois de mars 2021, de l'**application Commune de Bois-le-Roi** permet d'informer les citoyens de l'actualité de la commune. Cette nouvelle application propose de nouveaux services innovants comme le signalement des problèmes de voirie ou d'éclairage en temps réel. Vous pourrez consulter l'annuaire des professionnels ou bien participer aux campagnes de démocratie participative.

N'hésitez pas à la télécharger, elle est gratuite, sans engagement et disponible sur les plateformes Google Play et App store !

Bravo et merci, vous êtes déjà plus de 500 à l'avoir téléchargée.

Journées Oxygène

Cet été, pour les jeunes de 11 à 17 ans, pas moins de 19 semaines d'activités vous attendent avec une nouveauté cette année, un stage sportif !
N'hésitez pas à contacter le service jeunesse du Pays de Fontainebleau pour trouver tous les renseignements :
https://www.pays-fontainebleau.fr/jeunesse/

Notre glacier bacot prend ses quartiers d'été en bords de Seine !

Mille et une Glaces, notre artisan glacier local, s'installe avec son triporteur sur les berges de Seine, à proximité de la passerelle, parking de la rue de l'Île Saint-Pierre, le temps de la période estivale, les après-midi des week-end et jours fériés.

Réouverture de nos restaurants & cafés

Le 19 mai a marqué la deuxième étape vers un retour à la vie d'avant. Les terrasses des cafés, bars et restaurants ont pu retrouver une partie de leurs clients (6 personnes maximum par table). Il en est de même pour les commerces dits « non-essentiels » et les lieux culturels mais toujours dans le respect des gestes-barrières. Et depuis le 9 juin, nous sommes très heureux de la réouverture des restaurants avec une jauge de 50 % en intérieur, 100 % en terrasse en attendant un retour à la vie normale. **Ensemble, soutenons nos commerçants, consommons local !**

Mieux-être à Bois-le-Roi

**Alors que nos sociétés vivent à un rythme toujours plus effréné, l'éloge de la lenteur revient peu à peu au goût du jour… Prendre son temps, et surtout prendre du temps pour soi, voilà peut-être une piste pour mieux vivre et toucher le bonheur du bout des doigts !
Se sentir bien dans son corps et dans sa tête : à Bois-le-Roi, nos professionnels sont aux petits et grands soins pour vous.**

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Parmi les valeurs principales des salons de coiffure, de beauté et des spas, le bien-être occupe une place centrale et contribue pleinement à l'amélioration de l'estime et de la confiance en soi. Aujourd'hui, la clientèle de nos coiffeuses, esthéticiennes et spa praticiennes ne vient pas uniquement pour une coupe de cheveux, un soin du visage, un massage ou une séance hammam : entrer dans un salon ou un spa, c'est d'abord s'offrir un moment de détente, un moment pour soi.

SALONS DE COIFFURE

Styling Club - 2, avenue Gallieni - 01 60 66 30 54

L'Atelier de Lola - 6 ter, avenue Gallieni - 01 64 09 84 08

Infini.Tifs - 1, rue de la République - 09 52 39 85 30
https://infinitifs-hair-salon.business.site

Le Sur Mesure - 5, rue de France
01 60 59 15 54 - https://lesurmesure.business.site

SALONS DE BEAUTÉ

Beautyceli - 29, rue de la Terre des Roches
06 45 25 61 02 - https://www.beautyceli.com

Venus Beauté - 8 bis, place de la République
01 60 69 27 74

SPA

Ô de Sermaize - 10, rue de l'Île Saint-Pierre
01 60 66 50 38 - https://www.odesermaize.fr

LE SPORT

Le sport joue un rôle très important dans le fonctionnement et le développement du cerveau : il permet de renforcer les habiletés mobiles, d'améliorer la concentration, la réflexion, l'apprentissage et la capacité à résoudre les différents problèmes. De plus, en adoptant une activité physique régulière et un mode de vie plus sain, vous n'aurez donc plus besoin de consommer des médicaments au quotidien pour lutter contre la dépression et l'anxiété. Le sport est une grande source de motivation et de créativité. Que des bonnes raisons pour se faire aider par des professionnels expérimentés.

Léa Cadot - 06 80 61 38 46 - leacadot@outlook.fr

Sylvie Vandenbossche - 06 03 65 83 43 - 77sylvievb@gmail.com

Yann Rolland - 06 27 99 27 83 - yann@preparateursportif.com

Et aussi :

Le Qi Gong est une gymnastique « lente », du chinois « qi » qui signifie « énergie » et « gong » qui veut dire « le travail », donc le travail de l'énergie via le corps, grâce à un travail sur la respiration. Cette pratique est composée d'exercices qui, pratiqués régulièrement, permettent de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique et de se libérer progressivement du stress et des tensions afin que la relaxation et le bien-être s'installent.
Le Yoga est également une gymnastique « douce ». Selon la tradition indienne, il agit sur la santé globale de l'individu par des techniques de respiration et de relaxation. Pour les médecins occidentaux, ses bénéfices sont liés au bien-être, au traitement du stress et de l'anxiété. Même si le yoga a des origines spirituelles, il n'est pas « religieux » et peut être pratiqué par tous, enfants et adultes, croyants ou non. Plusieurs associations bacottes partagent ses enseignements.

Christelle Oliver (Qi Gong et massages énergétiques et relaxants) - 06 77 00 67 82 - https://www.themaneo.fr/

Anahata Yoga - 06 37 55 35 61 - anahatayogablr@gmail.com

Bien-être et yoga bacots - 06 60 20 83 20 - sylkes@free.fr

Le Lotus blanc (Yoga et massages ayurvédiques)
06 60 47 90 70 - dominique.poullot@wanadoo.fr

Yogizen (pour enfants) - 06 10 69 91 61 - yogizen77@gmail.com

USB Gym Bien-être - 01 60 69 11 65
us-boisleroi.gymdouce@laposte.net

USB Rando pour tous (Rando bien-être)
06 17 42 41 06 - christian.lavollee@orange.fr

LES THÉRAPIES

Notons que Mme Oliver pratique aussi **la thérapie crânio-sacrée** qui vise à libérer les tensions physiques et psychiques du corps. En effet, les thérapies qui nous permettent de retrouver notre bien-être émotionnel et corporel sont de plus en plus nombreuses. À Bois-le-Roi, nos thérapeutes vous aideront à stabiliser vos émotions et à réaliser pleinement vos possibilités. **La sophrologie,** apparue en 1960, vous aide à reconquérir et à renforcer davantage l'harmonie entre le corps et l'esprit, importante pour notre équilibre mental, grâce à des exercices accessibles à tous, tels que la relaxation, la respiration, les exercices physiques, le repos mental, les pensées positives. Il s'agit d'un outil de développement personnel utilisé par de nombreux sportifs ou artistes pour mieux contrôler leur trac ou leur stress. Une discipline qui vous permet d'améliorer votre quotidien et de porter un regard positif sur votre avenir.
D'autres thérapies afin de se sentir mieux dans sa peau sont **la naturopathie,** qui vous invite également à mieux gérer vos émotions et angoisses et à adopter une hygiène de vie conforme à vos besoins. **La thérapie holistique,** quant à elle s'appuie sur la « globalité de l'être humain » au sens physique, émotionnel, mental, spirituel, environnemental et socioculturel. Elle considère le patient comme une personne et non un simple malade. **La psychogénéalogie** a pour but de détecter des traumas aux origines ancestrales qui pourraient être la raison de certaines pathologies. Tout comme **la psychophanie** qui elle aussi permet de dévoiler nos sentiments et pensées dans les parties secrètes de notre psyché. Vous pouvez également faire appel à **la kinésiologie** pour gérer vos troubles tels que des insomnies, des déprimes, des phobies, des prises de poids ou des peurs liées à des examens, même à titre préventif, afin de mieux comprendre et maîtriser vos blocages. En outre, non seulement pour gérer votre stress quotidien mais aussi pour diminuer vos douleurs dorsales ou maux de tête, vous pouvez consulter un professionnel de **la réflexologie plantaire,** adepte du processus d'auto-guérison naturel du corps par le biais de massages des pieds.
Signalons également **la lithothérapie** qui repose sur les bienfaits des pierres pour la santé et qui s'inscrit dans une approche holistique du corps humain inspirée de la régulation des énergies. Mère Nature est en effet guérisseuse et la flore est aussi l'un de ses atouts les plus précieux pour nous aider à aller mieux sur les plans physique et émotionnel. Ainsi, la dernière mais non la moindre : **la thérapie des fleurs** qui consiste, entre autres, à la fabrication d'élixirs par un procédé d'infusion solaire permettant une ré-harmonisation de nos émotions et l'expression d'une dynamique de transformation personnelle.

Véronique Dumay-Guillot (sophrologue)
31, rue Grands Champs - 06 43 19 79 73
https://www.facebook.com/veronique.dumay

Ma bulle sophro - Leila Mertah (sophrologue)
Rue Moreau de Tours - 06 51 95 99 68 - https://mabullesophro.fr/

Céline Duvernoy (psychopraticienne, énergéticienne)
17 bis, rue de la Terre des Roches
06 19 91 14 83 - http://www.celineduvernoy.com

Ludivine Marcotte-Apert
(sophrologue, thérapeute holistique, naturopathe)
52, avenue Foch - 06 24 99 68 93

Dominique Quénaon (kinésiologue)
20, rue de la Chapelle - 06 79 71 79 75

Little Karma - Tiphaine Jove (réflexologue)
3, rue aux Loups - 06 85 20 31 91 - https://little-karma.fr

Min'Eco (lithothérapie) - 1, rue des Écoles
06 42 53 58 86 - https://www.facebook.com/MinEco77590/

Les Fleurs de Bach (thérapie des fleurs)
06 07 18 12 89 - https://www.lesfleursdebach.com/fr/

LES ASSOCIATIONS

L'association **ACPA** regroupe des professionnels diplômés et certifiés dans leur domaine d'activité. La diversité et la complémentarité de leurs compétences permettent de proposer un accompagnement global et adapté à chaque famille. L'association vous propose toutes sortes de massages énergétiques et relaxants pour les parents et leur famille, ainsi que des ateliers et des formations.

ACPA
Catherine Boite - 06 71 38 24 30
Lætitia Rodrigues - 07 83 92 27 76
http://www.acpa.fr/

La page Facebook de l'association **Bien-être en Seine** pour tout savoir sur les événements à venir. Notez déjà la 7e édition du Salon du Bien-être de cette association le dimanche 26 septembre 2021 avec comme thème « L'alimentation au service de notre énergie » au Spa de Sermaize. Vous pourrez y rencontrer une trentaine de professionnels du « bien-être » et participer à des ateliers et conférences sur divers thèmes. De plus, considérant la thématique du salon, vous pourrez déguster et savourer sur place.

Michèle Frascoli,

UNE STAR DU MUSIC-HALL

À 11 ans, Michèle Frascoli entre à l'École de Danse de l'Opéra de Paris, mais malheureusement elle n'a pas pu entrer au corps de ballet, car sa taille dépassait la hauteur autorisée de 5 cm. Toutefois, Michèle n'abandonne pas pour autant ses objectifs : à 17 ans, elle est Blue-Bellgirl au Lido. Un an plus tard, elle est engagée à Las Vegas où elle chante et danse dans la revue « Casino de Paris ». De retour à Paris, à seulement 21 ans, elle est meneuse de revue aux Folies Bergères et participe au premier spectacle de l'Alcazar. Trois ans après, elle mène la revue « Fantastic » au Moulin Rouge (où elle attire l'œil de Salvador Dali qui la considère comme « la plus belle chose du spectacle »). L'année suivante, elle est sur la scène du Gaumont Palace avec Antoine. Puis retour en Amérique : Montréal, New-York et surtout Miami où elle produit son propre spectacle, une heure de chant, de danse et de comédie ; suivi d'une tournée de 2 ans avec son spectacle « Paris Holidays ».
À l'âge de 35 ans, Michèle range ses strass, plumes et paillettes pour se consacrer à 100 % à la musique : avec son mari elle coécrit un album et, ensemble, ils partiront pour sept ans en tournée aux USA.

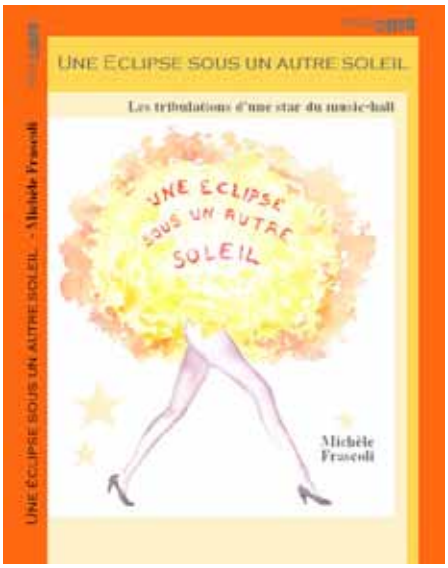

Forcément, grâce à cette brillante et époustouflante carrière, Michèle a mille anecdotes drôles et aventures passionnelles à nous faire partager. Elle les a publiées dans son livre intitulé « Une éclipse sous un autre soleil » (éditions Prem'Edit) dans lequel elle raconte, avec son humour inimitable et beaucoup de talent, ses rencontres avec les grands du cinéma et du music-hall tels que Federico Fellini, Louis de Funès et Duke Ellington, et ses souvenirs et péripéties de danseuse, comédienne, mannequin, chanteuse et meneuse de revue sur les plus grandes scènes du monde.
Bois-le-Roi était l'endroit préféré de vacances de sa famille et ainsi, il y a un demi-siècle, elle s'y installe définitivement avec ses parents. Ainsi, cette belle personnalité, de nature sentimentale et pétillante à la fois, n'est pas capable de choisir un endroit de prédilection à

Bois-le-Roi. Que ce soit le Café de la Gare, les berges de la Seine ou son jardin arrière : Michèle a de bons souvenirs partout. Néanmoins, après quelques réflexions, elle avoue son grand faible pour la forêt. Ce qui vaut pour Aristote, vaut aussi pour notre artiste : « Le spectacle de la nature est toujours beau ».

Vous aussi, vous aimeriez partager votre passion avec nous ? **Écrivez-nous : accueil@ville-boisleroi.fr**

L'Abeille de Fontainebleau à Bois-le-Roi

17 Novembre 1861. 22e Année. Deuxième Série. — N° 20.

L'ABEILLE
DE
FONTAINEBLEAU

Journal non politique, administratif, judiciaire, industriel, littéraire et commercial.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ce Journal paraît tous les Dimanches.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Fontainebleau | Département

ON S'ABONNE : à Fontainebleau, chez M. E. Bourges, imprimeur, rue de l'Arbre Sec, n° 1. — A Paris, chez MM. Havas, Laffite, Bullier et Cie, place de la Bourse, n° 8. — Dans les départements, par lettre affranchie accompagnée d'un mandat sur la poste. — Les abonnements se continuent jusqu'à réception

PRIX DES ANNONCES : La ligne ..... 25 cent.

À l'occasion de l'ouverture de la médiathèque de Fontainebleau, *La Charité Royale,* et de sa réorganisation, une collection de doublons du périodique local intitulé *L'Abeille de Fontainebleau* a été soumise au choix des contributeurs de *Fontainebleau - La revue d'histoire de la ville & de sa région* : 40 cartons du trimensuel local paru de 1857 à 1944.

Après avoir obtenu l'accord de MM. Fontanes, adjoint au Maire délégué à la culture et Roth, délégué au patrimoine, c'est à M. Depresles, chargé de mission à la vie associative et aux projets communaux, que les principes d'une prise en charge de ces archives de presse ont été proposés : archivage et stockage en lieux propres, mise à disposition et exploitation de ce fonds dans un local spécifique dédié aux fonds patrimoniaux, liaison avec la future médiathèque bacotte. Notre projet a été rapidement mené à bien : les 40 cartons sont momentanément en dépôt dans la cave de la mairie.

C'est en 1798 que François Lequatre, imprimeur en lettres, rachète à Paris l'imprimerie Délaine et la transfère à Fontainebleau, rue Saint-Honoré. En 1815, il crée une *Feuille d'annonces* qui, en 1826, devient *La Feuille judiciaire de Fontainebleau,* puis *La Feuille judiciaire et avis divers de Fontainebleau* (1828), et enfin *La Feuille judiciaire et avis divers de l'arrondissement de Fontainebleau* (1835), incluant de facto Bois-le-Roi dans son périmètre de publication.

En mars 1840, Émile Jacquin, gérant-imprimeur de *La Feuille judiciaire* depuis 1835, la remplace par *L'Abeille de Fontainebleau*. De gendres en fils, *L'Abeille de Fontainebleau* demeure une affaire de famille jusqu'en 1944 : Ernest Bourges, gendre de Jacquin, puis son fils Maurice Bourges, en sont propriétaires-gérants-imprimeurs de 1861 à 1922 ; René Cuënot, gendre du précédent, la reprend en 1923 et en conserve la direction jusqu'en 1944.

L'Abeille de Fontainebleau se présente comme un *Journal non politique, administratif, judiciaire, industriel, littéraire et commercial,* paraissant trois fois par mois et vendu, au numéro, 25 centimes chez l'imprimeur ou, par abonnement, 10 francs/an à Fontainebleau et 12 francs/an dans l'arrondissement.

Du 12 mars 1848 au 25 juin 1854, *L'Abeille de Fontainebleau* cesse de paraître, remplacé par *L'Indépendant de Seine & Marne - Journal politique, socialiste et littéraire. L'Abeille de Fontainebleau* réapparaît en 1854, mais sa parution est à nouveau suspendue entre le 11 novembre 1870 et le 29 mars 1871 et entre le 31 mai et le 10 août 1940.

Présenté comme le premier journal politique de Seine & Marne, monarchiste puis favorable au second Empire avant 1870, ensuite républicain, conservateur et anticlérical jusqu'en 1944, *L'Abeille de Fontainebleau* est surtout une publication d'intérêt local, centrée sur les nouvelles de l'arrondissement de Fontainebleau et les publications légales. La publicité y tient aussi une part importante.

Comme toute la presse ayant continué à paraître sous le régime de Vichy, *L'Abeille de Fontainebleau* est interdite de publication en 1944, victime de l'épuration qui frappe aussi lourdement son propriétaire-gérant.

Quarante cartons de *L'Abeille de Fontainebleau* à la mairie ! C'est la caverne d'Ali Baba pour les amateurs d'histoire locale ! Que d'informations sur les ventes, comme celles des belles montres, sur les saisies, comme celle d'un toueur au port de la Cave, sur les faits divers comme les amendes des coupeurs de brins de chêne, les déplacements des personnalités politiques et littéraires et, le plus drôle, les invectives lors des périodes d'élections.

S'ajouteront à ce legs les vôtres, particuliers et associations qui voudront bien, peu à peu, déposer leurs archives et collections personnelles, complétant ainsi les sources communales et départementales. Nous nous inspirerons de la formidable réussite de la *Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie (SHCB77).*

L'histoire de Bois-le-Roi va s'enrichir, pour votre plus grand plaisir et pour celui des futurs chercheurs, nous l'espérons.

Yvon Dupart
(Président des Amis de Musidora)
Michèle Saliot et Georges Miroux
(Bois-le-Roi Audiovisuel & Patrimoine)

Sources : Archives départementales de Seine & Marne et Médiathèque de Fontainebleau

Le choix

des lectures « coups de cœur » de nos bibliothécaires Carole et Amandine, d'Ann du Club de Lecture et d'Eva, pour cet été.

MÊME LES STARS AIMENT LES SARDINES À L'HUILE

Maïa Brami

Jeunesse

Douce Blanc, 15 ans, a toujours rêvé de devenir écrivain. Pour les vacances d'été, ses parents lui proposent de faire un stage à la rédaction d'un magazine féminin dont la rédactrice en chef est une amie de sa mère. Un jour, par hasard, elle y croise sa chanteuse préférée. S'ensuit une foule d'aventures pour Douce.

Un roman assez court pour un bon moment de détente qui nous plonge dans le monde du journalisme et dans la vie folle des stars. Douce nous apparaît comme attachante par ses aventures plus rocambolesques les unes que les autres, dans lesquelles Amira, sa chanteuse préférée, l'entraîne. Ce roman nous dévoile aussi les tracas d'une jeune star qui voudrait retrouver une vie normale loin des projecteurs et qui souhaite aussi mener sa carrière comme elle le voudrait et non comme sa maison de disques le souhaite. Un roman pour ados plein de peps qui offre un vrai bon moment de lecture !

ÉCOUTE LES OISEAUX

Léna Mazilu, Yoann Guény, Maxime Zucca

Jeunesse

Chut, chut, écoute ! Écoute les oiseaux ! Mésange bleue, fauvette grise, martinet noir ou pinson des arbres, où vous cachez-vous ?
Dans les pages de ce bel album, illustré par Léna Mazilu et écrit par l'ornithologue Maxime Zucca, de grandes planches illustrées présentent 20 oiseaux européens avec les habitudes de vie et les prouesses vocales des chanteurs de nos villes et campagnes.
Le recto des pages forme une grande frise à déployer.
Ce magnifique album devient fantastique grâce à l'application liée, *Birdie Memory*. En approchant smartphone ou tablette des oiseaux, leur chant résonne. L'application ne s'arrête pas à la simple reconnaissance des oiseaux. Elle propose un jeu de memory vocal à partir de la grande frise. Une expérience à mener en famille, à tout âge, pour les enfants à partir de 6 ans comme pour les adultes.

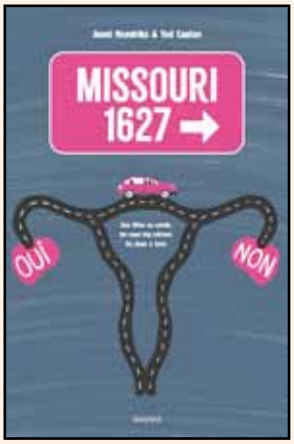

MISSOURI 1627

Jenni Hendriks, Ted Caplan

Jeunesse

À 17 ans, Veronica a un avenir prometteur. Élève brillante, elle vient d'être admise dans l'une des plus prestigieuses universités des États-Unis et sa vie semble toute tracée. Pourtant, le jour où elle découvre qu'elle est enceinte, son monde s'écroule et ses certitudes s'envolent… Sa seule solution : se rendre dans une clinique au Nouveau-Mexique à 1 627 km de chez elle. Un road-trip entre amies sur les routes des États-Unis entre le Missouri et Albuquerque au Nouveau-Mexique pour un avortement. Des situations cocasses et drôles. Des amours et des amitiés bouleversées. Un message fort, surtout à la fin. On suit donc ces deux ados dans leur périple vers cette clinique, qui ne demande pas d'autorisation parentale pour un avortement d'une mineure, mais aussi cet amoureux transi qui a commis l'irréparable pour ne pas se séparer de sa copine. Un bon moment de lecture qui ne nous fait pas nous questionner sur le bienfait ou non de l'avortement, bien que ces deux côtés soient abordés dans ce roman pour ados surtout quand l'on sait que ce sujet est un peu tabou aux États-Unis, pays très religieux et très conservateur. À mettre entre toutes les mains !

LÀ OÙ LES ESPRITS NE DORMENT JAMAIS

Jonathan Werber

Adultes

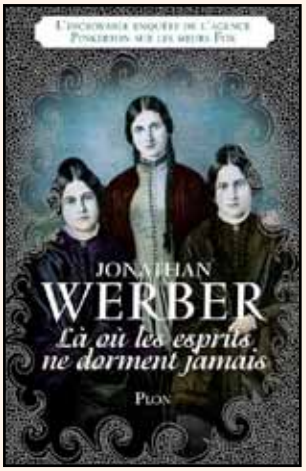

Un très bon roman qui mêle enquête, mystère et l'Amérique de la fin du XIXème siècle avec son glissement du cow-boy à l'homme d'affaires citadin. Les personnages sont bien croqués, il y a une certaine justesse dans les descriptions. L'écriture est fluide et entraînante, l'intrigue riche en rebondissements et péripéties imprévus. Il y a aussi de jolies réflexions sur la réussite, les illusions, l'amour… en particulier grâce aux extraits du livre de magie et du guide du détective Pinkerton qui ouvrent chaque début de chapitre.
Attention ce livre risque de vous donner envie de faire des tours de cartes !

LE BAZAR DU ZÈBRE À POIS

Raphaëlle Giordano

Adultes

Basile, ingénieur, artiste, philosophe ouvre un magasin extraordinaire dans une ville de province.
Ce qu'il propose est très novateur, des objets « inutiles » dotés d'une haute technologie. Forcément, cela ne va pas plaire à tout le monde. Mais rien n'est figé et même les mentalités peuvent changer.
Un livre magnifique aussi solaire que la couleur de sa couverture !
On aimerait tous aller dans le magasin du zèbre à pois et y rencontrer Basile !

BELLE GREENE

Alexandra Lapierre

Adultes

Ce roman biographique passionnant est le récit de la vie de Belle Greene (1883-1950), une femme exceptionnelle et bibliothécaire du banquier JP Morgan qui était grand collectionneur d'art et de vieux manuscrits.
Mais si Belle et ses frère et sœurs ont si bien réussi, c'est grâce à leur décision de renier l'identité de leur père, activiste noir très connu, à une époque où la loi américaine précise qu'une seule goutte de sang noir suffit pour qu'une personne soit enregistrée comme noire, et donc que les études lui soient fermées et que l'avenir professionnel soit cantonné à certains métiers.
Une généalogie inventée (l'ajout du nom « da Costa » témoigne d'un ancêtre portugais qui aurait donné à Belle, et à une de ses sœurs, ce teint « méditerranéen »), des papiers d'identité falsifiés, la décision douloureuse de ne jamais se marier afin d'éviter le risque d'avoir des enfants à la peau foncée, la peur d'être démasquée malgré les précautions. Belle Greene a réussi malgré tout à devenir une spécialiste mondialement reconnue dans les domaines des arts et des livres.

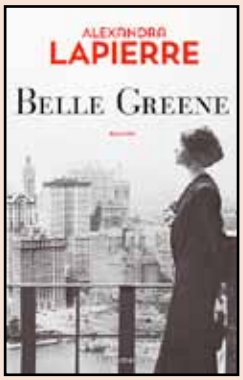

FONTAINEBLEAU N° 19

Le peintre Georges Moreau de Tours (1848-1901) et sa famille, entre Paris et Bois-le-Roi

Édition locale

Dans le nouveau numéro de cette revue - lecture inlassablement captivante pour les passionnés de l'histoire de notre région - sa rédaction consacre plusieurs pages richement illustrées et documentées au peintre Georges Moreau de Tours qui s'installa à Bois-le-Roi (anciennement avenue de la Gare, aujourd'hui avenue Foch) en 1885. Certains de ses descendants et de son épouse Thérèse (également peintre) vivent encore parmi nous. Notre mairie possède trois œuvres du couple : *Ptolémée au tombeau d'Alexandre* (huile sur toile, Concours Prix de Rome, 1878), une *Esquisse de Heinrich Heine* et la *Muse de la Poésie* (mine de plomb sur papier, 1894) et Le Retour (huile sur toile). Ce couple remarquable d'artistes peintres repose dans le caveau familial au cimetière de Bois-le-Roi.

http://www.revue-histoire-fontainebleau.fr

En vente chez Coccimarket

Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

L'été approche à grands pas et les contraintes sanitaires seront levées petit à petit. Les conséquences de la pandémie vont cependant affecter les plus démunis d'entre nous. Nous déplorons que l'équipe municipale majoritaire soit si lente à mettre en place les projets annoncés lors de sa campagne.

Lors du dernier conseil municipal, **le vote du compte administratif** de notre commune était à l'ordre du jour. Nous ne pouvons que constater que **l'insincérité des comptes persiste**. L'inscription budgétaire des projets – traduction des promesses électorales – est démesurée par rapport à la faiblesse des réalisations. L'accouchement des projets structurants demeure difficile pour une équipe qui s'avère jusqu'alors incapable d'investir au-delà des projets déjà programmés par l'équipe précédente
Par exemple : à quand le **déploiement de la politique des mobilités dans la commune ?**
A quand le plan de circulation douce ? Les pistes cyclables ? La limitation de vitesse dans les axes les plus critiques ? Les trottoirs praticables pour des itinéraires pédestres continus et protégés entre les différents points de la ville (gare, école, collège, stade, île de loisirs, commerces...) La sécurisation des traversées éventuelles ?
Un plan global de circulation est indispensable. Quand commencera son étude ?
Depuis le début de la nouvelle mandature, l'équipe majoritaire n'a jamais abordé ce sujet. Il suffit de se rendre à l'heure de la sortie des écoles pour constater le nombre toujours croissant de famille utilisant des vélos et la dangerosité de la circulation.
Chaque enfant devrait pouvoir se rendre à l'école ou au collège à pied ou à vélo en toute sécurité.

Le 6 juin 2021
Camille Gire Jean Luc Perrin Dominique Vettese Dominique Poullot

Bétonner ou Biodiversité : il faut choisir!

Avec la modification numéro 3 du PLU actuel, le Maire et ses colistiers architectes veulent faciliter l'expansion immobilière dans notre village, au détriment de la biodiversité et de notre cadre de vie. Les Bacots l'ont compris et ont exprimé sans ambiguïté leur opposition à cette vision de densification !
Il est assez rare qu'un projet municipal soit retoqué par le Tribunal Administratif. Le Maire en cumule déjà 2 :

- Le périmètre d'Attente refusé par le commissaire enquêteur. Le Maire a dû le retirer.
- La médiathèque : les Bacots savent-ils que le permis de construire de la future médiathèque a été suspendu par une ordonnance de justice pour non-respect du PLU actuel ?

Les projets d'immeubles rue des Sesçois suscitent déjà une forte émotion et de nombreuses lettres, s'y opposant, sont arrivées en mairie.
Une élection ne donne pas tous les droits! Quelle légitimité peut avoir des desseins qui rencontrent autant d'oppositions.
Nous demandons que la modification numéro 3 du PLU de la commune soit modifié dans le sens voulu par les Bacots :

- le **remplacement** de tous les **articles favorables** à la **densification immobilière** et l'interdiction de construction d'immeubles au-dessus d'un rez-de-chaussée plus un étage.
- la protection de tous les espaces verts par l'adoption d'une **Charte de l'Arbre.**

Nous demandons que soit stoppé le processus de validation et que soit organisée une véritable concertation, quartier par quartier, afin que le PLU reflète le souhait réel de la population, et cela démocratiquement. Pas de réunions d'information durant lesquels les habitants sont mis devant le fait accompli. Mais des débats où les choix de la population seront prépondérants.

La vision du maire n'est plus représentative de celle des Bacots !

Notre volonté d'élus est de ne rien céder sur ces points en accompagnant les Bacots et les associations.

Vérités et populismes

Le courage en politique c'est dire la vérité et envisager l'avenir avec force et détermination. Notre commune, idéalement située entre Seine et forêt, accessible en train depuis le centre de Paris en 35 minutes et bénéficiant d'une excellente réputation est de facto l'objet de pressions immobilières. Avec la crise sanitaire, de plus en plus de jeunes couples de Paris ou de sa proche banlieue souhaitent faire l'acquisition d'une maison avec jardin *au vert,* dans notre environnement de qualité et nous le comprenons. À cela s'ajoute la volonté de l'État et de la région Île-de-France de voir croitre la population des communes à fort potentiel comme la nôtre au travers du SDRIF et l'obligation de compatibilité qui s'impose à notre PLU et au futur PLUi. Enfin, Bois-le-Roi fait désormais partie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et à ce titre, maintenant que Fontainebleau a dépassé le seuil de 15 000 habitants, comme toutes les communes de plus de 3 500 habitants de l'agglomération, elle est tenue de respecter les exigences réglementaires de la loi SRU et de ses 25 % de logements sociaux. **Aujourd'hui la majorité aborde ces questions avec sérieux et une volonté farouche de s'atteler à l'accompagnement de ces changements structurels.** Au grand regret de certains de nos opposants politiques, la commune doit relever ces défis dès maintenant si elle souhaite garder le contrôle de son destin. Alors oui, nous devons commencer à réfléchir à cette croissance organique mais également aux services publics indispensables pour demain. Tous ceux qui disent le contraire vous cachent la réalité car bien souvent elle est plus complexe que la caricature qui en est faite.
Nous invitons les Bacots à ne pas céder au climat de peur que tentent d'instaurer les populistes de la liste de M. Gauthier. **Au contraire, préparons notre avenir sereinement en le regardant avec courage, solidarité et responsabilité.**

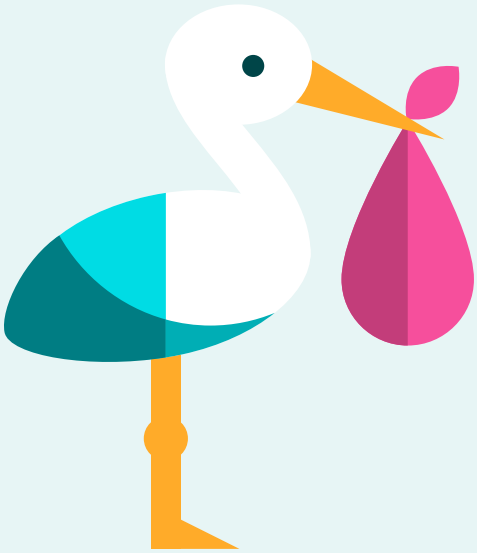

Naissances

DÉCEMBRE 2020

BUSSI Daisy-Jane, le 05/12/2020

JANVIER 2021

ZEIMET Jules, le 06/01/2021

AVRIL 2021

LESCOT Nathan, Brahim, Michel, le 06/04/2021
QUENTIN Victoire, Marie, Clarisse, le 11/04/2021
MOUFLE Isaure, Alix, Marie, le 16/04/2021
BISSEY Solène, Renée, le 19/04/2021

MAI 2021

GORIN RAIMOURG Hanaé, Madeleine, le 05/05/2021
DINON Daryo, Tim, le 09/05/2021
RAVAUDET PEIXOTO Valentin, le 20/05/2021
CABUZEL Shani, Xuân-Ly, Geneviève, Paolina, le 23/05/2021

JUIN 2021

SADOINE Rose, Clara, Cécile, le 01/06/2021
CUSSEAU Faustine, Estelle, Agnès, le 02/06/2021

Mariages

JUIN 2021

BEFFARA Marine et DUVIVIER Thibault, Alexandre, le 05/06/2021
CAILLARD Valérie, Marie et GUILLON William, Maurice, le 12/06/2021
COLOMBO Vanessa, Stéphanie, Louisette et BOSC Julien, Georges, le 26/06/2021

Décès

MAI 2021

BAZIER André, Guy (77 ans), le 09/05/2021
PEFFERKORN Catherine ép BOURSAULT (56 ans), le 20/05/2021

JUIN 2021

POIROT Denise, Félicie, Mathilde (98 ans), le 11/06/2021

Conformément à la loi Informatique et Libertés complétée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel, les informations figurant ci-dessus sont donc uniquement publiées avec le consentement des familles.

THÉÂTRE *de* VERDURE

Les 28 & 29 août 2021

Parc de la mairie

Spectacles en plein air et théâtre

gratuit - tout public

BOIS-LE-ROI

Plus d'infos : www.ville-boisleroi.fr

Impression Perigraphic